



Caractéristiques

- **Nouveaux** commutateurs tactiles robustes
- Écran d’affichage LCD de 4 lignes par 20 caractères
- Écran rétroéclairé
- Menu convivial
- Boutons de contrôle communs avec commutateurs de sélection et DEL
- Quatre états de file d’attente : alarme, supervision, dérangement et surveillance
- Occupe une position d’affichage dans le boîtier BBX-FXMNS
- Compatible avec les panneaux d’alarme incendie FX-2000, FleX-Net (FX-2000N) et MMX

Description

Le module d’affichage principal DSPL-420DS fournit un écran d’affichage LCD rétroéclairé de 4 lignes par 20 caractères, des boutons de contrôle communs et quatre files d’attente d’état avec des commutateurs de sélection et des DEL pour l’alarme, la supervision, le dérangement et la surveillance. Le DSPL-420DS occupe une position d’affichage dans le boîtier BBX-FXMNS.

Le DSPL-420DS comprend un menu convivial. Commutateurs de contrôle communs et (ou) indicateurs à DEL pour la réinitialisation du système, l’interruption de signal, l’exercice d’incendie, l’accusé de réception, l’alarme générale, l’essai de lampe, le CA en marche, la pré-alarme et le défaut de mise à la terre.

Consommation de courant

	Ampères (24 VCC)
Réserve	30 mA
Alarm	30 mA

Renseignements de commande

Modèle	Description
DSPL-420DS	Écran d’affichage LCD rétroéclairé de 4 lignes par 20 caractères



Canada
25 Interchange Way, Vaughan, ON L4K 5W3
Tél: (905) 660-4655 | Téléc: (905) 660-4113

États-Unis
4575 Witmer Industrial Estates, Niagara Falls, NY 14305
Sans frais: (888) 660-4655 | Téléc. sans frais: (888) 660-4113



CETTE INFORMATION EST UNIQUEMENT À DES FINS DE COMMERCIALISATION ET N’EST PAS CONÇUE POUR DÉCRIRE LES PRODUITS TECHNIQUEMENT.

Pour des informations techniques complètes et précises sur les performances, l’installation, les tests et la certification, reportez-vous à la documentation technique. Ce document contient la propriété intellectuelle de Mircom. L’information est sujette à modification par Mircom sans préavis. Mircom ne représente ni ne garantit l’exactitude ou l’exhaustivité. Toutes les autres marques et marques déposées sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.